

Sujet : [INTERNET] Avis favorable

De : André Molle <andre.molle@saintjustmalmont.fr>

Date : 24/05/2022 10:55

Pour : <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

A l'attention de M. Eric Etienne, préfet de Haute Loire et de M. Henri de Fontaines, commissaire enquêteur.

Je suis très favorable à la réalisation de l'aménagement de la ZA de Bramard -St Didier en Velay, elle permettra la création de nouveaux emplois et dynamisera les communes voisines.

Nous avons un grand besoin de cette zone d'activité car après avoir réhabilité toutes les anciennes friches, complété les anciennes zones, nous ne pouvons plus accueillir de nouvelles entreprises.

Je suis convaincu que le projet respecte l'environnement tout en préservant les terres agricoles fertiles.

La CCLS a travaillé pour réduire au minimum les incidences sur le milieu naturel et la biodiversité local.

Pour toutes ces raisons je suis convaincu de la nécessité de créer cette nouvelle zone d'activité.

je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement

André MOLLE